

# ORTÉTIS

— IMMOBILIER D'ENTREPRISE —

## **TARIFICATION DES HONORAIRE DE TRANSACTION**

### **LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER**

En cas de réalisation de la transaction, la rémunération du Mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, de :

- 30%\* du loyer annuel hors taxe hors charges figurant au bail, sans tenir compte d'une éventuelle franchise ou d'un aménagement concernant le paiement du loyer.
- Majoré de la TVA et/ou de toute taxe applicable au taux en vigueur.
- Cette rémunération sera à la charge de chacune des parties (bailleur et preneur, ou cédant et cessionnaire) et sera payable le jour de la conclusion effective de l'opération.

\*c'est un pourcentage maximum d'honoraires

Le mandat peut prévoir un montant d'honoraires fixé forfaitairement.

### **VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER**

En cas de réalisation de la transaction, la rémunération du Mandataire sera, sauf dispositions contraires du mandat, de :

- 8%\* du prix de vente hors droit ou hors taxes figurant dans l'acte de vente.
- Majoré de la TVA et/ou de toute taxe applicable au taux en vigueur.
- Cette rémunération sera à la charge en partie ou en totalité du vendeur et/ou de l'acquéreur (et/ou du cédant et/ou du cessionnaire) et sera payable le jour de l'acte authentique de vente ou de la conclusion effective de la cession.

\*c'est un pourcentage maximum d'honoraires

Le mandat peut prévoir un montant d'honoraires fixé forfaitairement.

ORTETIS TRANSACTION, SAS au capital de 5.000 € immatriculé au RCS de TOULOUSE sous le n° 993 965 953

Carte professionnelle transaction CPI3101202500000102 délivrée par la CCI de TOULOUSE,

Garantie financière 110.000 € AIG EUROPE SA - Tour CBX - 1 passerelle des reflets, CS 60234 92913 Paris La Défense Cedex

RCP RD02007689 T AIG EUROPE SA - Tour CBX - 1 passerelle des reflets, CS 60234 92913 Paris La Défense Cedex